

## La quantité ne doit pas nuire à la qualité



Il y a plus de cinquante ans, la politique agricole européenne avait pour but de nourrir suffisamment les populations au lendemain d'une décennie de privations dues à la guerre. La production était subventionnée et les prix soutenus par le rachat des excédents. Ces méthodes appartiennent aujourd'hui au passé.

Aujourd'hui, la politique agricole vise à permettre à tous les producteurs de denrées alimentaires (céréales, viande, produits laitiers, fruits et légumes ou vin) à:

- produire en quantités suffisantes **des aliments sûrs et de haute qualité**;
- participer à la **diversification économique des zones rurales**;
- appliquer des normes exigeantes en matière de **protection de l'environnement et de bien-être animal**.

Les consommateurs devenant toujours plus exigeants, les **labels de qualité facultatifs** les aident à faire des choix en connaissance de cause. Cet étiquetage, qui indique l'origine géographique, l'utilisation de méthodes ou d'ingrédients traditionnels ou biologiques, renforce la **compétitivité** des produits agricoles européens sur les marchés mondiaux.

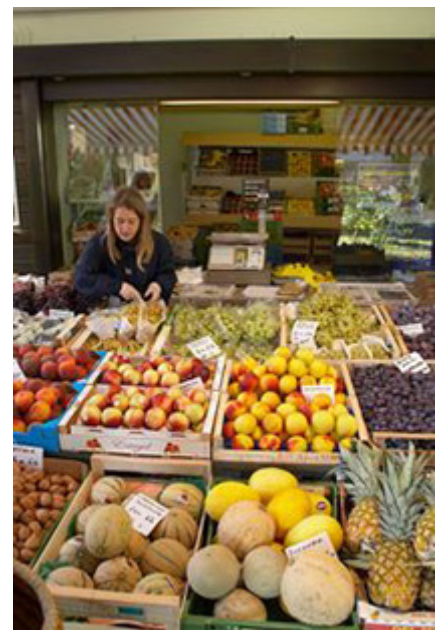
Les réformes successives de la politique agricole ont également favorisé l'**innovation dans la production agricole et agro-alimentaire**, tandis que la recherche a permis d'augmenter la productivité et de réduire les incidences sur l'environnement, par exemple en utilisant des sous-produits et des déchets agricoles pour produire de l'énergie.

## Des dépenses effectuées avec discernement

Si les **filets de sécurité financiers** destinés aux agriculteurs existent toujours, ils sont utilisés de manière beaucoup plus **sélective**.

Ils sont notamment mis en œuvre dans les **cas d'urgence**: catastrophes naturelles, épizooties (fièvre aphteuse, p. ex.), ou en cas de grave déséquilibre du marché risquant de mettre en danger des pans entiers de l'économie rurale.

L'UE complète les revenus des agriculteurs par des aides directes qui leur assurent un revenu décent. En échange, ceux-ci doivent **respecter certaines normes** concernant l'hygiène, la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être des animaux, la biodiversité et la protection du paysage.



## Une concurrence plus équitable

Premier importateur mondial de denrées alimentaires et principal marché d'importation en provenance des pays en développement, l'UE vient de réformer ses mécanismes d'aide, afin de limiter les distorsions sur les marchés mondiaux.

L'UE a également proposé, dans le cadre du cycle de Doha, de **supprimer totalement les aides à l'exportation d'ici à 2013** et de réduire notablement les **droits à l'importation** prélevés sur les produits agricoles.

## Les autres réformes en vue

Malgré les importantes réformes de ces dernières années, d'autres mesures devront être prises après 2013.

Il faudra notamment **doubler la production alimentaire mondiale** d'ici à 2050 pour faire face à la croissance démographique et à une augmentation de la consommation de viande due à l'amélioration du niveau de vie, tout en tenant compte des conséquences du changement climatique (perte de biodiversité, détérioration des sols et de la qualité de l'eau).

Consultés sur ces réformes en 2010, les Européens ont indiqué qu'ils souhaitent que la politique agricole commune permette aux agriculteurs non seulement de produire des aliments, mais aussi de préserver les ressources naturelles et les paysages, d'améliorer le bien-être des animaux et de maintenir l'activité économique des communautés rurales.

L'UE a présenté à la suite de cette consultation des **propositions de réforme** qui reflètent ces souhaits, en insistant sur les pratiques agricoles durables, l'innovation, la recherche et la diffusion des connaissances, mais aussi sur la nécessité de soutenir de façon plus juste les agriculteurs européens afin qu'ils puissent relever les défis de demain.

## Le coût de la politique agricole

L'agriculture est la politique la plus intégrée de l'UE et absorbe de ce fait une part non négligeable du budget européen. Cet argent est géré par l'UE et correspond à des dépenses que les États effectueraient de toute façon.

Par ailleurs, les **dépenses agricoles ont fortement baissé** au fil du temps: de 70 % dans les années 1970, elles sont passées à 34 % au cours de la période 2007-2013.

Cette évolution reflète à la fois l'extension des responsabilités endossées par l'UE et les **économies générées par les réformes**, qui ont permis à l'Union d'accueillir 12 nouveaux pays membres depuis 2004, sans augmenter le budget agricole.

*Article issu du site « 50 ans de PAC »*